



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 26 août 2024 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Député-Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE
SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER,
Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA
KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT,
Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.

Excusé(s) : Angélique MAUCQ, Echevine;
Nino MANZINI, Conseiller Communal.

Objet n°38 - Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR relative aux distributeurs à Braine-le-Comte - BATOPIN

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Yves Guévar relative aux distributeurs à Braine-le-Comte - BATOPIN.

Les agences bancaires ferment les unes après les autres et avec elle certains distributeurs de billets. Braine-le-Comte ne fait pas exception puisqu'il ne reste plus qu'un seul point avec des automates permettant des retraits mais également de faire des dépôts et des opérations comme des virements.

Les conséquences sont particulièrement visibles chez les personnes âgées et participent à la discrimination numérique qui touchent principalement celles et ceux qui n'ont pas les moyens ou les capacités de gérer leurs comptes à distance...

Le conseil communal s'en était déjà ému que ce soit via des questions orales ou une motion en mars 2021 proposée par le groupe Ensemble via la conseillère Christiane Ophals.

J'ai pu lire que le collège avait validé la demande de BATOPIN pour installer un distributeur au 16 Grand'place.

Y-a-t-il d'autres endroits prévus ? A proximité de la gare serait, à mon sens, essentiel.

Il est prévu un distributeur à moins de 5 km à la ronde.

Est-il prévu quelque chose pour Ronquières situé à plus de 5km d'une commune pouvant prétendre à un distributeur, Ittre, Nivelles, Ecaussinnes et Braine ?

C'est également le cas pour Hennuyères « gare », sauf si Rebecq ou Virginal en est pourvu, ou Steenkerque avec Enghien, Hoves ou Rebecq centre.

Avez-vous des concertations et dialogues avec les villes voisines sur le sujet ?

Merci pour vos réponses.

Madame l'Echevine Ludivine PAPLEUX répond à la question.

Effectivement, en séance du Collège communal du 18 juillet, celui-ci a émis un avis favorable sur la demande de permis d'urbanisme introduite par la société BATOPIN pour la pose d'enseignes, le bâtiment étant situé Grand Place, 18 à BRAINE-LE-COMTE.

En 2021, Batopin s'est adressé au Collège pour demander si des espaces publics étaient disponibles pour l'installation de distributeurs de billets (ou ATM). L'ADL a été sollicitée pour coordonner une réponse. D'initiative, l'ADL a proposé durant 2 années tous les espaces privés jugés intéressants en centre-ville, en ce compris et de manière prioritaire la gare de Braine-le-Comte. A l'époque, les locaux étaient réservés pour l'Office du Tourisme. Une proposition a été soumise pour l'installation d'une structure en béton à construire aux frais de la Ville sur un des parkings.

L'ADL a investigué sur la situation dans d'autres communes (par des contacts entre ADL). Il s'est avéré que la lenteur et les tergiversations n'étaient pas spécifiques à notre dossier. La proposition d'installation d'un box n'impliquait pas une prise en charge financière de Comines-Warneton. A Enghien, de manière identique à notre cas, après deux années où toutes les propositions de cellules vides ont été refusées, Batopin loue une surface commerciale. Plusieurs communes ont refusé l'installation d'un box en raison d'une esthétique choquante non négociable.

Suite à l'évolution du dossier de l'Office du Tourisme, l'ADL a suggéré une installation dans les bâtiments de la gare. Batopin a estimé que l'espace prévu à Braine-le-Comte est trop petit pour accueillir les 4 ATM (2 IN et 2 IN/OUT). Les raisons invoquées étaient l'espace insuffisant pour garantir la discrétion, accueillir une file d'attente et passer sans encombre derrière un client (valide ou en situation de handicap).

Concernant l'installation dans les villages, l'ADL n'est pas informée d'une recherche de Batopin. Mais nous avons appris du Senior Contract Manager Real Estate de Batopin que cette dernière est sous la tutelle de la Banque Nationale de Belgique qui approuve les études et décide où les points cash seront installés.

Monsieur le Conseiller Yves Guévar.

Je vous remercie : c'est clair.